



Comité Municipal de Loisirs et Culture de Saint-Étienne-de-Bolton

30 octobre 2024

Procès-verbal

Présents: Jean Carrière, Nancy Feddersen, Suzie Fortin, Robert Bergeron, Hélène Sabourin

Absent : aucun

1. Suzie Fortin débute la réunion en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du comité, Robert Bergeron et Hélène Sabourin, et propose de présider la réunion du 30 octobre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Hélène Sabourin sans le #5 (retour sur la fête de la rentrée). Appuyé par Jean Carrière

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 septembre 2024

Proposé par Nancy Feddersen. Appuyé par Jean Carrière

4. Structure du comité

Suite à la démission de Suzanne Chagnon et Jocelyne Veilleux, une restructuration du comité est nécessaire. Hélène est élue présidente suite à la proposition de Jean Carrière et l'appui de Suzie Fortin. Nancy est élue vice-présidente et Robert est élu secrétaire suite à la proposition de Suzie Fortin et l'appui de Jean Carrière. Suzie explique aux nouveaux membres que le mode de fonctionnement du Comité municipal de loisirs et culture est sur le site de la municipalité. Suzie nous informe que ce serait bien de recruter deux autres membres pour le CMLC pour atteindre 7 membres. Jean réitère que la proposition de nouveaux membres doit d'abord être faite aux membres actifs du comité et en avoir l'approbation.

4. Révision des différents dossiers

4.1 Micro Ouvert 2025

La Corporation a déposé une demande de \$1770 le 15 septembre dernier pour aider à financer le **Micro-Ouvert 2025**. Ce sera la troisième année que cet événement aura lieu à Saint-Étienne. Suzie nous parle de critères que le CMLC a pour évaluer la valeur des demandes; l'événement doit être ouvert à tous et être rassembleur. Jean suggère que la MRC devrait subventionner cette activité et Hélène suggère que notre député provincial pourrait également être interpellé pour subventionner une partie de l'activité. Jean mentionne que des gens de Saint-Étienne aiment la paix et la tranquillité. La

demande ne nous informe pas du nombre d'artistes et spectateurs qui sont de notre municipalité. Nancy fait valoir que le son, l'animation et les ventes sont faits par des gens de chez-nous. En août 2024, il y avait entre 150 et 200 spectateurs et c'était un succès selon Suzie et Nancy. Le montant de \$1770 est approuvé à l'unanimité par le CE et à l'avenir, plus de précisions seront requises sur la présence d'artistes et le nombre de spectateurs d'ici.

4.2 Souper théâtral 2025

Une deuxième demande provenant de la Corporation Loisirs et Culture de Saint-Étienne-de-Bolton a été déposée au même moment. Celle-ci est au montant de \$1750 avec comme thème meurtre et mystère. 2 soirées sont envisagées. Ces soirées offrent une performance à la fois immersive et gastronomique. Robert et Suzie aiment cette initiative car le coût de 25\$ par personne est raisonnable et implique les participants et Hélène trouve l'idée novatrice. Jean mentionne qu'il y a un risque car la subvention pour couvrir les dépenses de l'activité (décors, publicité) pourrait être insuffisante si le nombre de participants n'est pas aussi grand qu'anticipé (2 soirées de 30 participants). La proposition est acceptée à l'unanimité.

4.3 Circuit des Arts 2025

Le Circuit des Arts a présenté une demande pour l'année 2025. Le CMLC l'a reçue le 15 octobre. Nancy explique aux nouveaux membres que le Circuit des Arts est à s'incorporer comme organisme à but non-lucratif et ceci explique le retard dans la soumission de la demande d'aide financière du CMLC. Le projet 2025 du Circuit des Arts est estimé à \$8000. La demande de subvention est de \$4500. Les revenus prévus sont de $\$50 \times 20 \text{ participants} = \1000 . Le circuit des Arts aura à faire appel au gouvernement, la MRC et autres sources de revenus. Selon ses calculs, Suzie propose leur offrir \$2850.00 cette année, car il reste \$1650.00 de l'an dernier qui sera utilisé pour le site web. La proposition est acceptée à l'unanimité.

4.4 Fête de Noël

Le budget de la Fête de Noël est déjà établi à 1500\$. L'an dernier il n'y a pas eu de Fête de Noël. Robert nous explique que le montant est quand même limité car sensiblement le même qu'il y a 10 ans.

On estime qu'il y aura quarante enfants entre 0 et 12 ans à cet événement.

Suzie suggère l'achat de livres de la compagnie Veritech. Ces livres éducatifs portent sur la biodiversité, les sciences, les technologies et chaque livre coûte \$17.50. Robert s'occupe de communiquer avec cette compagnie.

Suzie a envoyé un avis dans le bulletin municipal de novembre demandant des suggestions des parents, nous attendons les réponses dès demain.

Hélène va communiquer avec l'école La Ruche pour trouver un lutin qui fera l'animation. La personne ayant ce rôle sera rémunérée au montant de \$100.

La date de cette fête est le 15 décembre 2024 de 13h30 à 15h30.

Suzie va envoyer une lettre aux parents invitant ceux-ci à inscrire leurs enfants avant le 15 novembre.

Un père Noël est aussi trouvé pour l'événement.

Aucun chef de projet n'a été nommé pour la fête de Noël.

La publicité sera une affiche provenant de la municipalité placée à l'entrée de la Coop et à différents endroits de la municipalité.

La nourriture consistera en grignotines et cupcakes.

5. Varia

Hélène demande si la municipalité peut offrir un montant annuel au CMLC qui nous aiderait à mieux gérer les demandes reçues et ne pas dépasser le budget. Robert mentionne qu'on a l'impression de quêter à chaque fois, sans savoir ce qui sera approuvé et que ceci peut limiter les nouvelles demandes. Suzie explique que le CLMC recommande le montant au conseil municipal et de là une réponse est donnée à la présidente qui en fait part à l'organisme. Suzie s'informerait de la possibilité d'un tel budget lors d'une prochaine rencontre avec le conseil.

6. Date de la prochaine réunion :

18 novembre 2024 à 17h30 à la Coop

7. Levée de Assemblée

Hélène Sabourin demande la levée de l'assemblée, appuyée par Robert